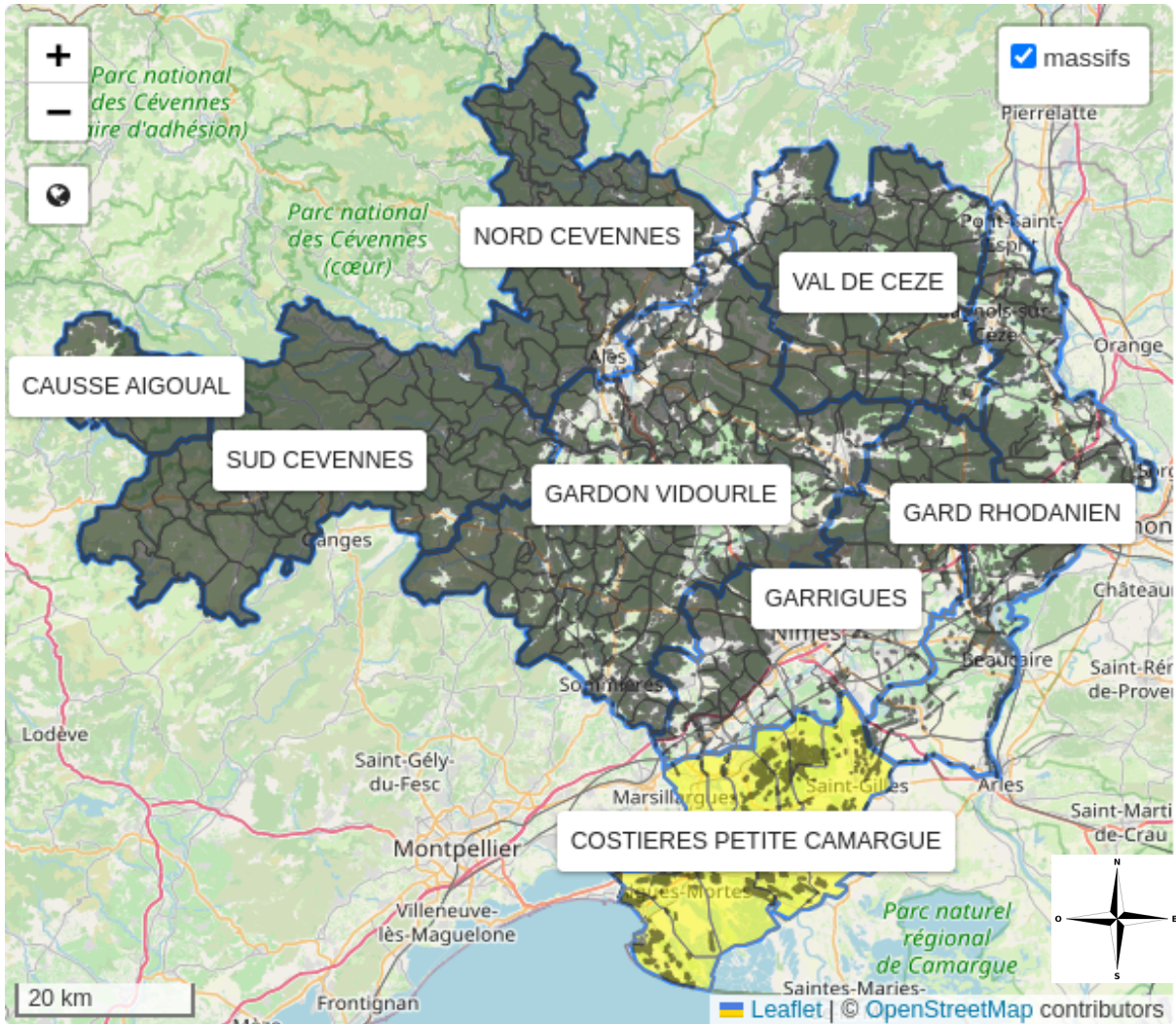


Carte quotidienne du risque incendie de forêt Règlementation des travaux et de l'accès aux massifs

mercredi 04 septembre 2024

(mise à jour : 03/09 à 17h02)



Données Météo France. Réalisation Entente-PôNT. Source : SCAN 1000 © IGN - 03/09/2024 17:02:07

Légende de la carte

massifs forestiers où la réglementation s'applique

- toute utilisation de feu interdite (*)
- travaux autorisés
- camping et bivouac possibles en fonction des réglementations locales
- accès autorisé
- circulation motorisée réglementée en forêt

- toute utilisation de feu interdite (*)
- travaux autorisés (se munir d'un dispositif d'extinction approprié) (*)
- camping et bivouac possibles en fonction des réglementations locales
- accès autorisé
- circulation motorisée réglementée en forêt

(*) : ces interdictions s'appliquent aussi jusqu'à 200 mètres des massifs boisés

- toute utilisation de feu interdite (*)
- travaux autorisés de 5h00 à 13h00 (se munir d'un dispositif d'extinction approprié) (*)
- camping et bivouac interdits (*)
- accès déconseillé
- circulation motorisée réglementée en forêt

- toute utilisation de feu interdite (*)
- travaux interdits (*)
- camping et bivouac interdits (*)
- accès interdit
- circulation motorisée interdite en forêt